

C'est la manière dont Dieu rend la justice, et c'est aussi l'unique modèle que les juges *qu'il met à sa place doivent imiter* ; car si Dieu, qui a fait les hommes à sa ressemblance, veut que tous l'imitent, selon cette parole de St. Paul : *Esto imitatores Dei*, Philip. 3, 27 ; les juges *qu'il a élevés au-dessus* de cette ressemblance commune à tous, au rang divin qui leur donne le nom de *dieux*, sont bien plus *singulièrement obligés* de le prendre pour la règle et le modèle de leurs jugements ; et pour s'acquitter du devoir essentiel de cette imitation de la justice de Dieu, ils doivent se servir de leur autorité et de leur puissance pour exercer la justice, ils doivent avoir l'intelligence nécessaire pour la savoir rendre, et ils doivent être animés de l'amour de la justice pour la bien rendre.....

Nous croirions manquer à un devoir essentiel si nous ne disions, avant de terminer, un mot à l'adresse de M. E. L. Pacaud, l'avocat fort zélé du dit P. N. Pacaud.

Monsieur,

C'est à raison de votre qualité de défenseur de Philippe-Napoléon Pacaud, l'appelant en cette cause, que nous vous adressons particulièrement ce qui suit :

Animé de la meilleure intention, celle de discuter loyalement vos actes, vos dires comme avocat dans cette affaire, laquelle vous sera éternellement redevable de la célébrité que vous avez su lui faire dans nos cantons de l'Est, il nous serait difficile de prévoir si vous apprécierez notre critique avec cette disposition franche et ce calme que nous voulons vous proposer pour exemples dans votre manière de traiter le sujet. Du reste, peu nous importe ; nous n'avons point à prendre pour guide la boussole de votre opinion, lorsque le